



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Résultats du deuxième trimestre

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020

DATÉ DU 4 AOÛT 2020

Le 1^{er} janvier 2020, la société mère de la compagnie a procédé à la fusion de ses trois compagnies d'assurance vie canadiennes, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et de leurs sociétés de portefeuille, la Corporation Financière Canada Vie et le Groupe d'assurances London Inc. Les compagnies ont été fusionnées pour former une seule compagnie d'assurance vie : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie).

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : exploitation canadienne, exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et exploitation générale. À la suite de changements opérationnels stratégiques, la compagnie a scindé en deux son unité Exploitation européenne et réassurance afin de créer les unités Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques. Les activités de réassurance, qui étaient auparavant présentées dans l'unité Exploitation européenne et réassurance, sont maintenant présentées dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. La restructuration a entraîné des modifications des chiffres correspondants pour ces unités d'exploitation. L'autre unité d'exploitation de la compagnie, soit l'exploitation générale, demeure inchangée. Les activités et les transactions qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans l'unité Exploitation générale.

Le présent rapport pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l'égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de la Canada Vie par rapport à sa situation au 31 décembre 2019. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l'Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2020. Les chiffres correspondants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie ont auparavant été présentés dans les états financiers consolidés de la Great-West, qui sont disponibles sur le site Web de la compagnie à l'adresse www.canadavie.com. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Corporation Financière Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse www.sedar.com. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie et des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. L'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité, de la morbidité et de la longévité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de

liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, l'efficacité des processus d'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs d'activité et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles et la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie). Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la Corporation Financière Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « taux de change constant », « incidence des fluctuations des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées (en millions de dollars canadiens)

| | Aux et pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|--|-------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|------------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Bénéfice | | | | | |
| Compte de participation | 34 \$ | 10 \$ | 6 \$ | 44 \$ | (4) \$ |
| Détenteur d'actions ordinaires ⁽¹⁾ | 844 | 399 | 576 | 1 243 | 1 238 |
| Total du bénéfice net | 878 | 409 | 582 | 1 287 | 1 234 |
| Total des primes et dépôts⁽²⁾ | 19 434 \$ | 22 745 \$ | 20 167 \$ | 42 179 \$ | 43 389 \$ |
| Honoraires et autres produits | 753 | 776 | 836 | 1 529 | 1 656 |
| Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net | 9 079 | 8 282 | 9 152 | 17 361 | 17 047 |
| Total de l'actif selon les états financiers | 371 174 \$ | 353 918 \$ | 360 950 \$ | | |
| Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾ | 71 592 | 67 077 | 65 117 | | |
| Total de l'actif géré⁽²⁾ | 442 766 | 420 995 | 426 067 | | |
| Autres actifs administrés ⁽²⁾ | 72 525 | 66 468 | 63 239 | | |
| Total de l'actif administré⁽²⁾ | 515 291 \$ | 487 463 \$ | 489 306 \$ | | |
| Total du passif | 348 456 \$ | 330 993 \$ | 338 543 \$ | | |
| Surplus attribuable au compte de participation | 2 836 \$ | 2 833 \$ | 2 742 \$ | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 23 | 23 | 20 | | |
| Capitaux propres | 19 859 | 20 069 | 19 645 | | |
| Total des capitaux propres | 22 718 \$ | 22 925 \$ | 22 407 \$ | | |
| Ratio du TSAV⁽³⁾ | 132 % | 133 % | 136 % | | |

⁽¹⁾ Les résultats pour le deuxième trimestre de 2019 comprennent une charge nette de 65 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

⁽²⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽³⁾ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est présenté en détail à la rubrique Gestion et suffisance du capital.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

À compter de janvier 2020, l'écllosion d'un virus connu sous le nom de COVID-19 et la pandémie mondiale qui en a résulté ont entraîné l'imposition de restrictions concernant les voyages et de restrictions aux frontières, des périodes d'isolement volontaire, la distanciation physique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution de la demande des consommateurs et une incertitude importante à l'égard des marchés. Cette situation a perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Au premier trimestre de 2020, les marchés des capitaux de partout dans le monde ont rapidement enregistré des reculs significatifs et ont été en proie à une forte volatilité; toutefois, au cours du deuxième trimestre de 2020, les marchés se sont redressés. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Bien qu'il soit actuellement impossible d'estimer les répercussions précises de la pandémie de COVID-19 étant donné son évolution imprévisible et sa nature incertaine, elle pourrait néanmoins avoir des incidences défavorables diverses sur les activités de la compagnie, ainsi que sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses liquidités et ses perspectives commerciales. La compagnie surveille la situation de près, notamment en procédant à des simulations de crise et à des analyses de scénarios, et elle a mis en œuvre des processus pour assurer la continuité des activités et pour favoriser le bien-être des clients, des employés et des collectivités. La gestion des risques liés à la pandémie de COVID-19 (risques financiers, opérationnels et autres risques) se fait au moyen du cadre de gestion des risques existant de la compagnie. Des plans de continuité des services sont en place dans l'ensemble de la compagnie et une vaste majorité des employés continuent de travailler à distance pour assurer la prestation de services aux clients et le maintien des activités et des fonctions de technologie. De plus, la compagnie a offert son soutien aux collectivités par l'entremise de dons financiers dans les diverses régions géographiques où la compagnie exerce ses activités.

Incidence sur les résultats financiers

Bénéfice net

Le redressement des marchés a eu une incidence positive sur les résultats financiers de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2020, les marchés ayant rebondi après les baisses importantes enregistrées au premier trimestre de 2020, au début de la pandémie de COVID-19. Les marchés boursiers et des titres à revenu fixe ont connu une amélioration depuis le 31 mars 2020, mais les taux d'intérêt demeurent bas et les difficultés liées à la COVID-19 ont influé légèrement sur le déclassement des notations des placements et sur les valeurs des biens immobiliers au deuxième trimestre de 2020. Les reports de primes et liés aux placements ont été limités, essentiellement en raison de l'aide gouvernementale soutenue dans bon nombre de territoires. Bien que la compagnie ait enregistré une baisse des souscriptions dans certains de ses secteurs d'activité, la rétention des clients est demeurée élevée.

Situation de trésorerie et de capital

La situation de capital de la compagnie demeurait solide au 30 juin 2020, avec un ratio du TSAV de 132 % pour la Canada Vie, soit un résultat supérieur à la fourchette cible interne de la compagnie et de la cible de surveillance. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur le ratio du TSAV.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 30 juin 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 5,2 G\$. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

Autres incidences

Au 30 juin 2020, l'actif administré avait augmenté par rapport aux valeurs enregistrées au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, pour s'établir à 515,3 G\$, en raison du redressement des marchés et des flux de trésorerie nets positifs. Au deuxième trimestre de 2020, la compagnie a offert des réductions de primes aux clients collectifs au Canada et aux clients d'assurance maladie en Irlande, étant donné que le changement de contexte causé par la pandémie a donné lieu à une baisse du nombre de réclamations.

Plusieurs secteurs des marchés du crédit ont fait l'objet d'une volatilité extrême en mars 2020, alors que les écarts se sont accentués dans les marchés de titres de grande qualité et à rendement élevé. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les écarts de crédit se sont considérablement resserrés et les agences de notation ont abaissé certaines notations dans divers secteurs, particulièrement celles des émetteurs au sein des secteurs les plus touchés par l'arrêt des activités économiques ou par la détérioration apparente des modèles économiques futurs. La compagnie a subi quelques répercussions de ces baisses de notations au cours de la période. Selon la durée de l'arrêt des activités et de la reprise économique, les répercussions des baisses de notations pourraient s'accroître dans les périodes futures.

Incertitude de mesure

Pour dresser des états financiers conformes aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement ainsi que du change à l'échelle mondiale. Il est plus difficile d'établir ces estimations et de porter ces jugements pendant une période d'incertitude comme c'est le cas actuellement.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible, comme données d'entrée aux fins de son processus interne de notation. Les immeubles de placement, qui sont principalement détenus au Royaume-Uni et au Canada, sont évalués en fonction d'évaluations de tiers indépendants, ce qui influe sur l'estimation des provisions techniques. Les évaluations indépendantes du portefeuille sont réalisées tout au long de l'exercice et la direction apporte des modifications pour tenir compte des changements significatifs au cours des périodes intermédiaires. Les changements de notations pour les placements à revenu fixe et les valeurs de marché pour les immeubles de placement pourraient accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements ultérieurs des notations et des valeurs de marché des immeubles de placement auront une influence sur les provisions techniques.

La compagnie a maintenu sa suspension temporaire des rachats et des transferts hors des fonds distincts immobiliers, ainsi que des cotisations à ces derniers, au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne, car la conjoncture causée par la situation liée à la COVID-19 a continué de provoquer une incertitude relative à l'évaluation dans le secteur immobilier. La direction a déterminé qu'il fallait suspendre temporairement les retraits et les transferts hors des fonds afin de protéger les intérêts à long terme des porteurs de parts. La suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que les conditions du marché se soient suffisamment stabilisées pour déterminer les évaluations avec une plus grande certitude et que la compagnie soit à l'aise avec la situation de trésorerie des fonds.

En outre, la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés. Compte tenu de l'incertitude entourant le contexte actuel, les résultats financiers réels pourraient être différents des estimations établies dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie.

Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation

Bien que les conditions se soient stabilisées, les gouvernements et les banques centrales des territoires où les filiales de la compagnie exercent leurs activités ont mis en place et prolongé bon nombre des mesures introduites plus tôt cette année en vue de lutter contre les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend des fonds d'urgence, des réductions des taux d'intérêt, des subventions salariales et d'autres mesures de soutien pour les particuliers et les entreprises. Les autorités de réglementation prudentielle des filiales d'assurance de la compagnie ont également continué de financer les initiatives des assureurs visant à améliorer les liquidités de leurs clients et emprunteurs, notamment en permettant un allègement de capital relativement aux reports de versements d'emprunts et de primes d'assurance.

Globalement, les communications relatives à la réglementation avec les filiales réglementées de la compagnie ont quelque peu diminué, s'harmonisant ainsi avec les conditions plus stables. Toutefois, les autorités de réglementation continuent de surveiller l'incidence de la pandémie afin de s'assurer que les entreprises réglementées maintiennent des liquidités et capitaux suffisants. Les autorités de réglementation au Canada, au Royaume-Uni et en Irlande, où certaines des filiales réglementées de la compagnie exercent leurs activités, ont maintenu les directives fournies plus tôt cette année en ce qui a trait au versement de dividendes et d'autres distributions à l'intention des actionnaires pendant cette crise.

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a donné aux banques canadiennes et aux assureurs canadiens la directive de suspendre les rachats d'actions et de ne pas augmenter les versements de dividendes. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas l'intention d'augmenter les dividendes ou de réaliser des rachats d'actions.

Au Royaume-Uni, la Prudential Regulation Authority (PRA) a communiqué avec toutes les compagnies d'assurance en mars et en avril 2020 afin de leur rappeler d'effectuer une gestion prudente de leurs ressources financières pour s'assurer de respecter leurs engagements envers les titulaires de polices et de maintenir la sécurité et la viabilité et pour s'assurer que tout dividende consenti est prudent, qu'il cadre avec leur appétence au risque et qu'il se base sur une analyse de divers scénarios, certains très pessimistes. En juillet 2020, The Canada Life Group (U.K.) Limited (Canada Life U.K.), qui est supervisée par la PRA et est la société de portefeuille pour les filiales de la compagnie en Europe qui sont assujetties aux politiques en matière de solvabilité dites Solvabilité II, a payé un dividende conformément aux directives de la PRA.

En Irlande, la banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland ou CBI) a émis un avis en avril 2020, priant instamment les assureurs de reporter leurs dividendes jusqu'au moment où ils seront en mesure d'établir avec davantage de certitude leurs prévisions à l'égard des coûts et des produits à venir, indiquant que cette orientation cadre avec les récentes directives publiées par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP). La position des autorités de réglementation des différents pays européens a changé depuis que l'AEAPP a émis ses directives, mais la CBI reste d'avis pour l'instant que les assureurs et réassureurs pour lesquels elle consent une autorisation ne devraient pas verser de dividende.

La déclaration et le paiement de dividendes par la compagnie au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de ses administrateurs et dépendra, entre autres choses, de la situation financière de la compagnie, laquelle est elle-même tributaire de la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que de la gravité et de la durée de ses répercussions financières. Bien que la compagnie ne puisse le garantir, si la pandémie régresse et que les mesures prises par les gouvernements mènent à une reprise financière mondiale soutenue dans un délai raisonnable, elle s'attend à ce que sa capacité à payer des dividendes aux niveaux actuels ne soit pas entravée.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les marchés boursiers ont rebondi au deuxième trimestre de 2020 par rapport aux niveaux du premier trimestre de 2020, ce qui s'est traduit par une hausse du bénéfice et des entrées nettes de trésorerie. Bien que les résultats du deuxième trimestre de 2020 ont tiré parti du redressement des marchés, le ralentissement général du marché causé par l'éclosion de la maladie pourrait continuer d'influer sur le total des souscriptions, des flux de trésorerie nets et du bénéfice net de la compagnie. Si l'incertitude à l'égard des marchés se poursuit, ou si elle exerce des effets défavorables sur les sinistres ou les souscriptions, cette incertitude continuera ainsi d'influer défavorablement sur la performance de la compagnie. Ces répercussions dépendront de l'évolution de la situation, qui demeure très incertaine. La compagnie dispose de structures et de processus de gouvernance pour assurer le suivi régulier de la situation de capital de la compagnie à la lumière de l'information courante concernant le marché. Les perspectives financières de la compagnie pour l'exercice dépendront de la durée et de l'intensité des effets de la pandémie de COVID-19. Le bénéfice devrait diminuer dans les périodes futures si la faiblesse des marchés, des taux d'intérêt et des activités de souscription perdure, si les primes reçues diminuent et si les sinistres au chapitre de l'invalidité se multiplient. Les faits nouveaux à venir sur les marchés pourraient aussi avoir une incidence sur la juste valeur des placements de portefeuille ainsi que les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, lesquelles reflètent le jugement de la direction porté en fonction des attentes actuelles.

La priorité demeure de soutenir les clients et les employés à l'aide de plateformes numériques afin d'affronter les défis créés par la distanciation physique, mais alors que les restrictions sont levées dans certains territoires, des plans sont en place pour amorcer le retour sécuritaire des employés dans leur lieu de travail. La compagnie adopte une approche prudente conforme aux directives des gouvernements locaux.

La compagnie s'attend à ce que les occasions de souscriptions restent réduites pour certains produits compte tenu des inquiétudes des clients actuels et potentiels à l'égard de l'ampleur et de la gravité de la pandémie et de ses effets à long terme sur les entreprises. Les équipes de vente et les conseillers financiers se sont adaptés au nouvel environnement à distance et ajustent les processus en conséquence. La diminution des souscriptions, si elle se poursuit, pourrait avoir une incidence défavorable sur les niveaux des actifs, des primes et des honoraires. Les activités de réassurance disposent toutefois d'un bassin solide de nouvelles affaires et elles ne ressentent pas de manière importante les effets de la pandémie de COVID-19 à l'heure actuelle.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue pour réduire le risque de taux d'intérêt, mais même si la compagnie est peu sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, une période prolongée de faibles taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur certains produits de la compagnie, et des modifications des taux ont ainsi été mises en place et continueront de l'être au besoin. Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2020.

L'incidence de la pandémie sur la mortalité est également incertaine pour l'instant. Les changements dans les taux de mortalité et de longévité influencent les résultats de la compagnie. La compagnie gère les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité en offrant une gamme diversifiée de produits d'assurance vie et de rentes de même que des solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers.

Une baisse des sinistres pour les clients collectifs est survenue au deuxième trimestre de 2020, en raison de la fermeture des fournisseurs de services de soins de santé non essentiels, comme les dentistes, à la fin du premier trimestre et pour la majeure partie du deuxième trimestre de 2020, et de la distanciation physique. Ces entreprises ont amorcé leur réouverture dans la plupart des régions vers la fin du deuxième trimestre de 2020, ce qui s'est traduit par une hausse des sinistres. Les résultats en matière de sinistres au chapitre de l'invalidité pourraient augmenter au cours des périodes futures en raison des directives de distanciation physique et d'isolement volontaire, des restrictions concernant les activités commerciales et sociales et du contexte économique défavorable attribuable à la pandémie.

En raison de la pandémie de COVID-19, la compagnie pourrait être aux prises avec une augmentation des coûts associés aux sinistres découlant de ses polices ou avec un nombre accru de clients ayant de la difficulté à payer leurs primes. En outre, sur le plan opérationnel, les employés, les partenaires de vente, les courtiers et les partenaires de distribution de la compagnie, ainsi que les effectifs des fournisseurs, des fournisseurs de services et des contreparties avec lesquels la compagnie fait affaire, pourraient également pâtir de la pandémie de COVID-19 ou des efforts visant à en atténuer les effets, notamment les fermetures ordonnées par les gouvernements, les demandes ou les ordonnances de travail à domicile pour les employés et toute autre mesure de distanciation physique, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la compagnie et de ses principales filiales de diriger leurs activités respectives, notamment la capacité de vendre les produits de la compagnie, y compris ceux qui sont traditionnellement vendus en personne.

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'emploient à combattre la propagation et la gravité de la COVID-19 et les problèmes de santé publique connexes, mais ces mesures pourraient ne pas être efficaces. Il est impossible de prédire quelle incidence auront les interventions juridiques et réglementaires déclenchées en réaction aux préoccupations concernant la COVID-19 et aux problèmes de santé publique connexes, notamment l'élargissement possible de la couverture d'assurance au-delà du texte de la police, sur les activités de la compagnie. La mesure dans laquelle les répercussions de la COVID-19 influenceront sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière, la situation de trésorerie ou les perspectives de la compagnie dépendra des faits nouveaux ultérieurs, qui sont hautement incertains et ne peuvent être prédits, notamment les nouvelles informations qui pourraient apparaître sur la gravité de la COVID-19 et les mesures à prendre pour contenir ou gérer ses répercussions.

Les activités de la compagnie sont bien diversifiées. Cette diversité, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie, fait en sorte que cette dernière est bien positionnée pour faire face au contexte actuel et pour profiter des occasions qui se présenteront. La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à gérer ses activités tout au long de la reprise et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans ce nouvel environnement.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

- **Répercussions de la pandémie de COVID-19**

La compagnie continue de prioriser le soutien de la clientèle, des collectivités et du personnel en offrant des produits de rentes, des protections et des solutions de gestion du patrimoine qui les aideront à maintenir leur bien-être financier, physique et mental pendant cette période exceptionnelle. La prestation des produits, des services et du soutien se fait par voie électronique afin de favoriser la distanciation physique et pour assurer la sécurité des clients, des conseillers et des employés.

Les résultats de l'exploitation canadienne pour le deuxième trimestre de 2020 reflètent l'incidence positive du redressement des marchés, les solides résultats au chapitre des placements ainsi que les résultats favorables, dans l'ensemble, compte tenu du ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19. L'incidence de la baisse des souscriptions attribuable au ralentissement économique a été essentiellement contrebalancée par la baisse des rachats ou la baisse de l'érosion des activités. Les résultats sont restés généralement neutres, puisque les résultats inférieurs en matière de sinistres et les résultats favorables au chapitre de la mortalité ont contrebalancé les pressions exercées sur les recouvrements de charges et les résultats au chapitre de la morbidité. Les reports de primes pour les clients ont été limités au cours du deuxième trimestre de 2020. D'avril à juin, les primes d'assurance collective pour les régimes sans option de remboursement ont été abaissées afin de dédommager les promoteurs et les participants de ce nouveau contexte et de la diminution du nombre de réclamations. Les directives de distanciation physique et d'isolement volontaire, les restrictions concernant les activités commerciales et sociales et le contexte économique défavorable attribuable à la pandémie pourraient nuire aux résultats au chapitre de l'invalidité au cours des périodes futures. La tarification de la couverture d'assurance invalidité sera ajustée au fil du temps, en fonction des résultats. Les services paramédicaux ont commencé à reprendre leurs activités au début du troisième trimestre de 2020. Toutefois, les souscriptions d'assurance sur le marché des grandes affaires devraient être perturbées pendant un certain temps en raison de l'absence de ces services tout au long du deuxième trimestre. Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie a aidé les clients au moyen de solutions numériques telles que *SimplementProtégé*, qui fournit un processus de demande et d'approbation de polices, et *Consult+*, qui donne accès aux clients collectifs à des services de soins de santé virtuels. Une aide financière est fournie aux promoteurs de régimes et aux participants pour les aider à maintenir et à élargir la couverture destinée aux employés, ainsi qu'aux collectivités sous la forme de dons visant à appuyer les mesures d'aide liées à la crise.

En réaction à l'accord conclu entre le gouvernement irlandais et les hôpitaux privés qui vise à fournir des lits additionnels à la Health Service Executive (HSE) d'Irlande en vue de la pandémie de COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, Irish Life Health a réduit les primes d'assurance maladie de 36 % à 60 % pour les participants des régimes offrant une couverture supérieure, qui inclut les soins fournis par les hôpitaux privés, et de 17 % à 21 % pour les participants des régimes offrant une couverture inférieure, qui inclut les soins fournis par les hôpitaux essentiellement publics pour la même période. L'accord conclu entre le gouvernement irlandais et les hôpitaux privés a pris fin le 30 juin 2020 et les hôpitaux ont repris leur rôle au sein du secteur privé.

Le 30 avril 2020, Canada Life U.K. a annoncé le lancement d'une nouvelle gamme de services de soutien appelée « WeCare ». Fournie en partenariat avec le fournisseur de soins virtuels Teladoc Health, la gamme WeCare offre un large éventail de services virtuels en matière de soutien au bien-être, de santé mentale et de santé générale, dont des consultations virtuelles auprès d'un omnipraticien, des services de deuxième avis médical, du soutien pour cesser de fumer, du soutien en santé mentale, des services de consultation psychologique liée aux événements de la vie, des services de prévention de l'épuisement, du soutien dans le cadre d'un régime alimentaire et des programmes de conditionnement physique. Les services ont été élaborés afin de fournir du soutien et des conseils pendant la pandémie de COVID-19. Ces services sont offerts à tous les clients, existants et nouveaux, qui sont inscrits à CLASS, la plateforme d'assurance collective en ligne.

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques maintient un bassin solide de nouvelles affaires, et la pandémie de COVID-19 n'a pas eu de répercussions significatives sur cette unité pour le cumul depuis le début de l'exercice 2020. L'unité Solutions de gestion du capital et des risques restera concentrée sur son objectif de répondre à la demande du marché pour des solutions de gestion du capital faisant appel à la réassurance vie aux États-Unis et en Europe.

La compagnie organise un retour au bureau selon une progression lente et prudente, en respectant les principes de la compagnie et les directives des gouvernements locaux. Selon les estimations, l'occupation maximale pour l'exploitation canadienne et pour les entreprises de l'exploitation européenne sera d'environ 25 % et 30 %, respectivement, d'ici la fin du troisième trimestre de 2020 et n'excédera pas 30 % en 2020, lorsque les protocoles de santé et sécurité recommandés par les autorités de santé publique seront en place.

- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne (UE) et a conclu un accord transitoire qui demeurera en vigueur jusqu'à la fin de 2020. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe ont pris les mesures nécessaires pour gérer l'incidence immédiate du Brexit et continueront d'évaluer toute autre mesure qui pourrait devoir être prise tandis que le Royaume-Uni et l'UE établissent les modalités de leur relation future.
- Le 10 février 2020, Irish Life a annoncé la vente d'Irish Progressive Services International Limited, une filiale entièrement détenue dont l'activité principale est la prestation de services administratifs impartis à l'intention des compagnies d'assurance vie, à un membre du groupe de sociétés FNZ. La transaction a été conclue le 4 août 2020. Le profit net découlant de la transaction devrait s'établir à environ 85 M\$ avant impôt. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie.
- Le 1^{er} mai 2020, Irish Life a conclu l'acquisition d'APT Workplace Pensions Limited, une société spécialisée dans les services-conseils en matière de régimes de retraite d'entreprises aux multinationales et aux sociétés autochtones, et d'APT Wealth Management Limited, une société qui fournit des services de gestion privée du patrimoine aux particuliers. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Le 11 mai 2020, la Canada Vie a annoncé qu'elle consolidait sa gamme de fonds distincts en y intégrant neuf nouveaux fonds mondiaux. Ces nouveaux fonds tablent sur les solides compétences en investissement de certains des plus grands gestionnaires de placements au monde qui n'ont pas leur pareil pour dénicher des occasions à l'extérieur du Canada, l'objectif étant d'accroître la diversification des portefeuilles des clients et de leur procurer des rendements stables tout au long du cycle de marché.
- Le 20 mai 2020, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance des Pays-Bas. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 5,3 G€ et près de 82 000 retraités dont les rentes sont en cours de versement. En échange des paiements de primes en cours, la compagnie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.
- Le 25 mai 2020, la Canada Vie a lancé un produit d'assurance maladies graves d'une durée de 20 ans afin de répondre au besoin croissant de couverture à court terme abordable.
- Au 30 juin 2020, les réductions annualisées des charges liées au programme de restructuration de Canada Life U.K. se chiffraient à 15 M£ avant impôt, comparativement à 14 M£ au 31 décembre 2019. La compagnie demeure déterminée à atteindre sa cible relative aux réductions annuelles des charges de 20 M£ avant impôt. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs, cette cible devrait maintenant plutôt être atteinte en 2021. Les réductions des charges devraient provenir de diverses mesures, comme l'amélioration des processus et des systèmes et la réduction de l'effectif.
- Après la fin du deuxième trimestre de 2020, soit le 1^{er} juillet 2020, Irish Life a conclu l'acquisition de Clearview Investments & Pensions Limited, une société qui fournit des services de gestion privée du patrimoine aux particuliers. La transaction ne devrait pas avoir une incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Après la fin du deuxième trimestre de 2020, soit le 7 juillet 2020, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance du Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 1,4 G£ et environ 2 700 retraités dont les rentes sont en cours de versement. En échange des paiements de primes en cours, la compagnie paiera les obligations au titre des prestations réelles engagées par la compagnie d'assurance.

- Le 4 août 2020, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), la société mère de la compagnie, a annoncé la vente proposée de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée à la compagnie. GLC est une filiale en propriété exclusive de la Canada Vie dont l'activité principale est la prestation de services de gestion de placements à la Canada Vie. De plus, la Canada Vie procède actuellement à la création de sa propre société de gestion de fonds qui, sous réserve de l'obtention préalable de tous les enregistrements et de toutes les approbations réglementaires nécessaires, devrait pouvoir démarrer ses activités au quatrième trimestre de 2020. Sous réserve du respect des exigences réglementaires et des exigences relatives aux porteurs de titres des fonds, la société de gestion de fonds prendra en charge la gestion des fonds de la Gamme de fonds Quadrus, qui sont offerts par Services d'investissement Quadrus Ltée, une filiale de la Canada Vie, ainsi que d'autres fonds de placement de la bannière Canada Vie en 2021. La nouvelle société de gestion de fonds conclura une entente d'administration à long terme avec Mackenzie et avec la Canada Vie, alors que la nouvelle société de gestion de fonds et la Canada Vie concluront une entente de distribution à long terme avec Mackenzie afin de pouvoir profiter des services de gestion de placements de Mackenzie à des tarifs préférentiels.

Lifeco recevra une contrepartie en trésorerie nette de 145 M\$ au moment de la transaction et elle prévoit comptabiliser un profit. La valeur comptable et le bénéfice de cette entreprise ne sont pas significatifs pour la compagnie. Il s'agit d'une transaction entre parties liées qui a fait l'objet de vérifications additionnelles en matière de gouvernance et de contrôle diligent afin de s'assurer qu'elle s'effectue conformément aux conditions du marché. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2020.

BÉNÉFICE NET
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|---|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Attribuable au compte de participation | | | | | |
| Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices | 381 \$ | 365 \$ | 353 \$ | 746 \$ | 698 \$ |
| Participations des titulaires de polices | 347 | 355 | 347 | 702 | 702 |
| Total attribuable au compte de participation | 34 \$ | 10 \$ | 6 \$ | 44 \$ | (4) \$ |
| Détenteur d’actions ordinaires | | | | | |
| Exploitation canadienne | 393 \$ | 161 \$ | 301 \$ | 554 \$ | 582 \$ |
| Exploitation européenne | 285 | 122 | 224 | 407 | 451 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | 189 | 100 | 92 | 289 | 195 |
| Exploitation générale ⁽¹⁾ | (23) | 16 | (41) | (7) | 10 |
| Total – détenteur d’actions ordinaires⁽¹⁾ | 844 \$ | 399 \$ | 576 \$ | 1 243 \$ | 1 238 \$ |
| Total du bénéfice net⁽¹⁾ | 878 \$ | 409 \$ | 582 \$ | 1 287 \$ | 1 234 \$ |

⁽¹⁾ Les résultats pour le deuxième trimestre de 2019 comprennent une charge nette de 65 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d’assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net a totalisé 878 M\$, comparativement à 582 M\$ il y a un an. Le bénéfice net total pour le deuxième trimestre de 2019 comprend une charge nette de 65 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d’assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life Company (Protective Life).

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net a totalisé 1 287 M\$, comparativement à 1 234 M\$ pour la période correspondante de 2019. Le bénéfice net total pour le semestre clos le 30 juin 2019 comprend une charge nette de 65 M\$ liée à l’élément évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation a été de 34 M\$, comparativement à 6 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net attribuable au compte de participation a été de 44 M\$, comparativement à une perte nette attribuable au compte de participation de 4 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires (le bénéfice net) s’est chiffré à 844 M\$, comparativement à 576 M\$ il y a un an. Cette hausse découle principalement de l’augmentation de l’apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d’assurance et aux incidences favorables liées aux marchés, attribuable au redressement du marché boursier au deuxième trimestre de 2020, et de la croissance des activités dans l’unité d’exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. De plus, les résultats pour le deuxième trimestre de 2019 comprennent une charge nette de 65 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d’assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, le bénéfice net s'est établi à 1 243 M\$, comparativement à 1 238 M\$ pour la période correspondante de 2019. Cette hausse découle principalement de l'incidence de la croissance des activités dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation canadienne. L'augmentation a été pour l'essentiel contrebalancée par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance attribuable à la révision des hypothèses économiques et immobilières pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée, ainsi que par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne et par les incidences défavorables liées aux marchés pour le cumul depuis le début de l'exercice. Les incidences liées aux marchés dans toutes les unités d'exploitation ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice net sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, en raison du repli important des marchés et de la volatilité accrue au premier trimestre de 2020 attribuables à la pandémie de COVID-19.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Incidences liées aux marchés

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le trimestre clos le 30 juin 2020 ont augmenté aux États-Unis, alors qu'ils ont diminué au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, par rapport à la période correspondante de 2019; toutefois, ils affichaient une hausse importante à la fin du trimestre par rapport au 31 mars 2020. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les niveaux moyens des marchés boursiers ont augmenté aux États-Unis, alors qu'ils ont diminué au Canada, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, par rapport à la période correspondante de 2019.

Par rapport au deuxième trimestre de 2019, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du deuxième trimestre de 2020 a augmenté de 2 % aux États-Unis (indice S&P 500), alors qu'elle a diminué de 10 % au Canada (indice S&P/TSX), de 19 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 12 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du deuxième trimestre de 2020, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 16 % au Canada, de 20 % aux États-Unis, de 9 % au Royaume-Uni et de 16 % dans la grande région européenne, par rapport au 31 mars 2020.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux des bons du Trésor ont principalement diminué alors que les écarts de crédit se sont considérablement resserrés au cours du trimestre.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence positive de 40 M\$ sur le bénéfice net au deuxième trimestre de 2020 (une incidence négative de 7 M\$ au deuxième trimestre de 2019), reflétant principalement l'incidence du redressement des marchés boursiers au cours de la période, qui a influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, ainsi que sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont couverts par des actions et des biens immobiliers. Pour le semestre clos le 30 juin, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 97 M\$ sur le bénéfice net (incidence négative de 48 M\$ pour la période correspondante de 2019). Bien que les marchés boursiers aient rebondi au deuxième trimestre de 2020, l'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice reflète le recul et la volatilité considérables enregistrés relativement aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 2020, lesquels ont influé sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture connexe, et n'ont été que partiellement renversés au cours de la période.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, ce qui comprend l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net qui a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2020.

Devises

Par rapport au deuxième trimestre de 2019, les taux de change moyens du dollar américain et de l'euro ont augmenté pour le deuxième trimestre de 2020, tandis que celui de la livre sterling a été comparable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020 (4 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2020 au 30 juin 2020, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling ont diminué. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période ont donné lieu à une perte de change latente de 353 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré (profits nets latents de 43 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), compte tenu des activités de couverture connexes. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant » et « incidence des fluctuations des devises ». Ces mesures non conformes aux normes IFRS ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Au deuxième trimestre de 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable de 16 M\$ au deuxième trimestre de 2019). Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Pour le deuxième trimestre de 2019, les charges découlent principalement de pertes de valeur sur des prêts hypothécaires en raison du fait qu'un détaillant britannique qui est locataire a entrepris des procédures antérieures à l'insolvabilité, qui ont été suivies d'une entente de remboursement volontaire [Company Voluntary Arrangement (CVA)]. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 22 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence négligeable au deuxième trimestre de 2019), principalement en raison des baisses de notations de diverses obligations de sociétés.

Les effets sur le crédit pour le deuxième trimestre de 2019 ne reflètent pas l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles de placement occupés par certains commerces de détail du Royaume-Uni ayant subi des difficultés financières au deuxième trimestre de 2019 ainsi que des prêts hypothécaires connexes. L'incidence défavorable connexe sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires du deuxième trimestre de 2019 a été de 68 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 4 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable de 20 M\$ pour la période correspondante de 2019). Les charges pour le semestre clos le 30 juin 2019 sont essentiellement attribuables aux mêmes raisons que celles mentionnées pour expliquer les résultats du trimestre. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 39 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence favorable nette de 14 M\$ pour la période correspondante de 2019), principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

La situation liée à la COVID-19 a continué d'influer sur les marchés du crédit au deuxième trimestre de 2020, mais elle s'est traduite par une diminution relativement faible de l'activité de crédit et de dépréciation avant la fin du trimestre. L'évolution des effets sur l'économie et les marchés pourrait avoir des répercussions défavorables sur l'activité de notation et de dépréciation, ce qui aurait en retour une incidence défavorable sur les résultats de la compagnie.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET MESURES PRISES PAR LA DIRECTION

Au cours du deuxième trimestre de 2020, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction se sont traduites par une incidence positive de 121 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 38 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence négative de 49 M\$ pour le trimestre précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la compagnie a révisé certaines hypothèses économiques à la suite du redressement du marché boursier, pour une incidence favorable de 98 M\$, ce qui est venu compenser l'incidence comptabilisée au premier trimestre de 2020. La révision des hypothèses économiques à l'égard des rendements immobiliers au Canada a eu une incidence défavorable de 33 M\$. De plus, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la morbidité et la révision du raffinement de la modélisation ont eu une incidence favorable nette de 56 M\$.

Pour l'exploitation canadienne, l'incidence positive de 43 M\$ sur le bénéfice net comprend une incidence positive nette de 65 M\$ liée à la révision des hypothèses économiques pour les produits assortis de flux de trésorerie de durée indéterminée attribuable au redressement des marchés boursiers canadiens, facteurs contrebalancés en partie par la révision des rendements immobiliers. L'incidence positive nette a été partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et le raffinement de la modélisation, principalement, ont eu une incidence positive de 50 M\$ sur le bénéfice net. Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, l'incidence positive sur le bénéfice net de 28 M\$ provient principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, facteur contrebalancé en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 72 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 167 M\$ pour la période correspondante de 2019.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

| Primes et dépôts ⁽¹⁾ | Pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Exploitation canadienne | 5 602 \$ | 6 888 \$ | 6 420 \$ | 12 490 \$ | 13 064 \$ |
| Exploitation européenne | 8 214 | 10 901 | 8 048 | 19 115 | 20 085 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | 4 949 | 4 584 | 4 415 | 9 533 | 8 852 |
| Exploitation générale ⁽²⁾ | 669 | 372 | 1 284 | 1 041 | 1 388 |
| Total des primes et dépôts⁽¹⁾ | 19 434 \$ | 22 745 \$ | 20 167 \$ | 42 179 \$ | 43 389 \$ |

| Souscriptions ⁽¹⁾⁽³⁾ | Pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Exploitation canadienne | 2 390 \$ | 3 632 \$ | 2 940 \$ | 6 022 \$ | 6 120 \$ |
| Exploitation européenne | 7 204 | 10 109 | 7 248 | 17 313 | 18 560 |
| Total des souscriptions⁽¹⁾⁽³⁾ | 9 594 \$ | 13 741 \$ | 10 188 \$ | 23 335 \$ | 24 680 \$ |

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁽²⁾ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, les primes et dépôts excluent la prime cédée initiale de 701 M\$ liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis à Protective Life.

⁽³⁾ Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

Primes et dépôts

Pour le deuxième trimestre de 2020, les primes et dépôts ont diminué de 0,7 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 19,4 G\$. La diminution découle surtout de la baisse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective, de la baisse des primes liées aux produits d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que de la baisse des dépôts liés aux fonds distincts associés aux produits collectifs de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne. La baisse des dépôts liés aux SAS est principalement liée à l'incidence de la pandémie de COVID-19, qui a engendré une diminution d'environ 0,3 G\$ des sinistres. Quant à la baisse des primes liées aux produits d'assurance vie et d'assurance maladie, elle découle essentiellement des crédits de prime offerts par la compagnie en réaction à la pandémie de COVID-19. La diminution a été contrebalancée en partie par les nouvelles ententes de réassurance dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les primes et dépôts ont diminué de 1,2 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 42,2 G\$. La diminution découle surtout de la baisse des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes et de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation européenne et de la baisse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective, de la baisse des primes liées aux produits d'assurance vie et d'assurance maladie, ainsi que de la baisse des dépôts liés aux fonds distincts associés aux produits collectifs de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne, dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels. La diminution a été contrebalancée en partie par les nouvelles ententes de réassurance dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Souscriptions

Au deuxième trimestre de 2020, les souscriptions ont diminué de 0,6 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 9,6 G\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions de fonds distincts, de fonds communs de placement de tiers et de produits de rentes collectifs à prime unique au sein de l'exploitation canadienne. L'activité sur les marchés a été faible en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse des souscriptions, mais la compagnie a également enregistré moins de résiliations.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les souscriptions ont diminué de 1,3 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 23,3 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits individuels et collectifs de rentes au sein de l'exploitation européenne.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|---|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Exploitation canadienne | 396 \$ | 425 \$ | 424 \$ | 821 \$ | 831 \$ |
| Exploitation européenne | 340 | 333 | 385 | 673 | 780 |
| Solutions de gestion du capital et des risques | 2 | 3 | 2 | 5 | 5 |
| Exploitation générale | 15 | 15 | 25 | 30 | 40 |
| Total des honoraires et autres produits | 753 \$ | 776 \$ | 836 \$ | 1 529 \$ | 1 656 \$ |

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2020 ont diminué de 83 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 753 M\$, principalement en raison d'un nouveau traité de réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi que de la baisse des honoraires liés aux contrats SAS, de la baisse de l'actif administré moyen et de la baisse des marges au sein de l'exploitation canadienne.

Les honoraires et autres produits pour le semestre clos le 30 juin 2020 ont diminué de 127 M\$ pour s'établir à 1 529 M\$, principalement en raison d'un nouveau traité de réassurance et de la baisse des honoraires de gestion découlant des polices en unités de compte vendues à Scottish Friendly au cours du quatrième trimestre de 2019 au sein de l'exploitation européenne.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au deuxième trimestre de 2020, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 7,4 %, soit un taux comparable à celui de 7,9 % enregistré au deuxième trimestre de 2019.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 3,8 % pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 10,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2020 est principalement attribuable aux modifications de certaines estimations liées à l'impôt ainsi qu'à une augmentation du montant du bénéfice assujéti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires autres que le Canada, facteurs partiellement contrebalancés par une diminution des produits tirés des placements non imposables.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2020.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

| Actif administré⁽¹⁾ | 30 juin 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Actif | | |
| Actif investi | 141 938 \$ | 138 395 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 8 511 | 8 369 |
| Autres actifs | 25 157 | 24 311 |
| Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 195 568 | 199 589 |
| Total de l'actif | 371 174 | 370 664 |
| Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾ | 71 592 | 71 342 |
| Total de l'actif géré⁽¹⁾ | 442 766 | 442 006 |
| Autres actifs administrés ⁽¹⁾ | 72 525 | 65 856 |
| Total de l'actif administré⁽¹⁾ | 515 291 \$ | 507 862 \$ |

⁽¹⁾ Cette mesure n'est pas conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au 30 juin 2020, le total de l'actif administré avait augmenté de 7,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 515,3 G\$, essentiellement en raison de la croissance des nouvelles affaires et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la fluctuation des marchés.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 98,5 G\$, soit 69 % de l'actif investi, au 30 juin 2020, comparativement à 95,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. L'augmentation observée pour le portefeuille d'obligations est essentiellement associée à une hausse de la juste valeur attribuable à la baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99,6 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 81 % ayant la notation A ou une notation supérieure. Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2020. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés au fil de l'évolution de la pandémie.

Qualité des obligations du portefeuille

| | 30 juin 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|------------------|---------------|------------|------------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| AAA | 15 746 | 16 | 15 899 | 17 |
| AA | 31 499 | 32 | 30 826 | 32 |
| A | 32 354 | 33 | 31 199 | 33 |
| BBB | 18 485 | 19 | 16 924 | 18 |
| BB ou inférieure | 367 | — | 293 | — |
| Total | 98 451 | 100 | 95 141 | 100 |

Au 30 juin 2020, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,4 G\$, soit 0,4 % du portefeuille d'obligations, contre 0,3 G\$, ou 0,3 % du portefeuille d'obligations au 31 décembre 2019. L'augmentation du montant des obligations de moins bonne qualité est principalement attribuable à la baisse des notations des obligations de sociétés.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

| Prêts hypothécaires par type de bien | 30 juin 2020 | | | 31 décembre 2019 | |
|--------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|--------------|
| | Assurés | Non assurés | Total | Total | % |
| Résidences unifamiliales | 550 \$ | 1 540 \$ | 2 090 \$ | 2 069 \$ | 10 % |
| Résidences multifamiliales | 3 412 | 1 959 | 5 371 | 5 431 | 26 |
| Prêts hypothécaires rechargeables | — | 1 708 | 1 708 | 1 314 | 6 |
| Biens commerciaux | 245 | 12 135 | 12 380 | 11 902 | 58 |
| Total | 4 207 \$ | 17 342 \$ | 21 549 \$ | 20 716 \$ | 100 % |

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 21,5 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 30 juin 2020, comparativement à 20,7 G\$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2019. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,2 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Dans les conditions actuelles du marché, un nombre restreint de demandes de report hypothécaire ont été présentées pendant le trimestre. La direction surveille et évalue attentivement ces demandes, qui ne sont pas significatives pour l'instant, mais qui pourraient tout de même influencer sur la performance de la compagnie dans l'avenir.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

| Région | 30 juin 2020 | | 31 décembre 2019 | |
|----------------------|--------------|------------|------------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| Ontario | 1 098 | 53 | 1 073 | 52 |
| Québec | 428 | 20 | 432 | 21 |
| Alberta | 115 | 5 | 118 | 6 |
| Terre-Neuve | 96 | 5 | 98 | 5 |
| Saskatchewan | 95 | 5 | 90 | 4 |
| Colombie-Britannique | 92 | 4 | 94 | 4 |
| Nouvelle-Écosse | 56 | 3 | 58 | 3 |
| Nouveau-Brunswick | 55 | 3 | 53 | 3 |
| Manitoba | 50 | 2 | 48 | 2 |
| Autres | 5 | — | 5 | — |
| Total | 2 090 | 100 | 2 069 | 100 |

Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 265 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 22 % (28 % au 31 décembre 2019). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 30 juin 2020 (21 ans au 31 décembre 2019).

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables. Les charges reflètent les notations actuelles et les ajustements futurs potentiels des notations. Aucune charge n'a été établie pour les titres d'emprunt de gouvernements ou liés à des gouvernements qui sont assortis d'une notation A+ ou supérieure et dont l'émetteur est monétairement souverain.

Au 30 juin 2020, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 523 M\$, comparativement à 2 423 M\$ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 100 M\$. L'augmentation tient principalement aux activités normales et aux modifications apportées aux notations.

Les charges pour perte de valeur de 52 M\$ (51 M\$ au 31 décembre 2019) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 523 M\$ (2 423 M\$ au 31 décembre 2019) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 30 juin 2020 (2,0 % au 31 décembre 2019).

Exposition au secteur de l'énergie
Placements en obligations, prêts hypothécaires et immeubles de placement liés au secteur de l'énergie

| | 30 juin 2020 | | | | Total | 31 décembre 2019 |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--|-----------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Solutions de gestion du capital et des risques | | Total |
| Obligations ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 2 396 \$ | 99 \$ | 768 \$ | 469 \$ | 3 732 \$ | 3 431 \$ |
| Prêts hypothécaires ⁽⁴⁾ | 1 901 | 51 | 37 | — | 1 989 | 2 054 |
| Immeubles de placement | 449 | — | — | — | 449 | 456 |
| Total | 4 746 \$ | 150 \$ | 805 \$ | 469 \$ | 6 170 \$ | 5 941 \$ |

⁽¹⁾ Les placements en obligations du secteur de l'énergie constituent une sous-catégorie de certains secteurs présentés à la note 9a)ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Le coût amorti de ces obligations était de 3 405 M\$ au 30 juin 2020 et de 3 177 M\$ au 31 décembre 2019.

⁽³⁾ Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants assortis d'une valeur comptable de 204 M\$ et d'un coût amorti de 191 M\$ au 30 juin 2020.

⁽⁴⁾ Comprend des prêts hypothécaires assurés de 582 M\$ au 30 juin 2020 et de 615 M\$ au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, les placements de la compagnie liés au secteur de l'énergie, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, se chiffraient à 6,2 G\$ (5,9 G\$ au 31 décembre 2019). Ce montant comprend une exposition directe à des placements en obligations de 3,7 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2019), ou 2,5 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, ainsi qu'une exposition indirecte à des prêts hypothécaires commerciaux et à des immeubles de placement de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 décembre 2019), ou 1,6 % de l'actif investi, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants.

Au 30 juin 2020, les placements de la compagnie en obligations liées au secteur de l'énergie étaient bien diversifiés en fonction de plusieurs sous-secteurs et étaient considérés de haute qualité, 99 % de ces placements étant assortis d'une notation élevée. Une proportion de 59 % des placements du portefeuille visait des entités du secteur intermédiaire et du secteur du raffinage, alors qu'une proportion de 41 % visait des entités des secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères, ainsi que des entités liées aux organismes gouvernementaux.

En outre, l'exposition indirecte de la compagnie aux prêts hypothécaires commerciaux et aux immeubles de placement liés au secteur de l'énergie était concentrée dans certaines régions géographiques où l'économie dépend davantage du secteur de l'énergie, et cette exposition était bien diversifiée en fonction du type d'immeuble : 36 % dans les résidences multifamiliales, 25 % dans les immeubles industriels et autres, 22 % dans les commerces de détail et 17 % dans les immeubles de bureaux. Plus de 96 % du portefeuille total était concentré dans la province de l'Alberta, et la tranche restante était surtout concentrée dans l'État du Texas. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires commerciaux était de 69 % au 30 juin 2020.

En mars 2020, Moody's Investors Service et S&P Global Ratings ont revu leurs perspectives à la baisse pour ce qui est du pétrole brut pour le reste de 2020, en raison de la diminution de la demande attribuable à la pandémie de COVID-19. En juin 2020, Moody's Investors Service a de nouveau revu à la baisse ses prévisions à court et à moyen terme concernant le pétrole brut, en raison de la possible persistance des répercussions sur la demande mondiale de pétrole. Les hypothèses sur les prix des hydrocarbures constituent une donnée importante pour établir les prévisions à l'égard des flux de trésorerie ainsi que le profil de risque de crédit qui en découle pour les émetteurs et le secteur, particulièrement pour les sous-secteurs des services intégrés, des services indépendants et des services aux champs pétrolifères. Les augmentations des charges pour pertes de crédit futures découlant des modifications à la baisse des notations qui sont propres au secteur de l'énergie ont été modestes et les placements dans le secteur de l'énergie n'ont subi aucune perte de valeur au deuxième trimestre de 2020.

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni
Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

| | 30 juin 2020 | | | | | | | 31 décembre 2019 |
|------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------------------|---------------|-----------------|------------------|
| | Résidences multifamiliales | Magasins et centres commerciaux | Immeubles de bureaux | Bâtiments industriels | Prêts hypothécaires rechargeables | Autres | Total | Total |
| Prêts hypothécaires | 678 \$ | 1 416 \$ | 1 359 \$ | 802 \$ | 1 708 \$ | 543 \$ | 6 506 \$ | 6 129 \$ |
| Immeubles de placement | — | 783 | 621 | 749 | — | 326 | 2 479 | 2 726 |
| Total | 678 \$ | 2 199 \$ | 1 980 \$ | 1 551 \$ | 1 708 \$ | 869 \$ | 8 985 \$ | 8 855 \$ |

Au 30 juin 2020, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 9,0 G\$, ou 6,3 % de l'actif investi (8,9 G\$ au 31 décembre 2019). Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 27 % dans les immeubles industriels et autres, 24 % dans les commerces de détail, 22 % dans les immeubles de bureaux, 19 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 8 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 51 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 28 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 21 % lié à l'épicerie.

PASSIF
Total du passif

| | 30 juin 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|-------------------|-------------------|
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 140 732 \$ | 137 114 \$ |
| Actions privilégiées | 1 000 | — |
| Autres passifs du fonds général | 11 156 | 10 600 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts | 195 568 | 199 589 |
| Total | 348 456 \$ | 347 303 \$ |

Le total du passif a augmenté de 1,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, passant ainsi à 348,5 G\$ au 30 juin 2020.

Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a émis des actions privilégiées de catégorie A, série 6, à Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), sa société mère. Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, de la compagnie sont assorties des caractéristiques suivantes : une valeur de rachat totale de 1 G\$, soit 25 \$ par action, un taux de dividende cumulatif annuel de 6,25 %, payable trimestriellement, et une date de rachat obligatoire, soit le 1^{er} janvier 2045. Elles sont classées à titre de passifs. Les dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passifs sont comptabilisés dans les charges financières.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 4,0 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 7,3 G\$, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises de 2,1 G\$ et par les dépôts nets de 1,0 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,6 G\$, principalement en raison des ajustements à la juste valeur, de l'incidence des nouvelles affaires et des variations normales. Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,6 G\$, en raison essentiellement d'une augmentation des instruments financiers dérivés et des autres passifs, contrebalancée en partie par une diminution des créiteurs.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie fournissent des garanties de revenu et peuvent également fournir des garanties en cas de décès et à l'échéance. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Au 30 juin 2020, la valeur de marché des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 421 M\$ (2 518 M\$ au 31 décembre 2019).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables
30 juin 2020

| | Valeur de marché | Insuffisance des placements par type de prestations | | | |
|---|------------------|---|--------------|-----------------|----------------------|
| | | Revenu | Échéance | Décès | Total ⁽¹⁾ |
| Exploitation canadienne | 31 191 \$ | 2 \$ | 23 \$ | 166 \$ | 166 \$ |
| Exploitation européenne | 9 795 | 12 | — | 992 | 992 |
| Solutions de gestion du capital et des risques ⁽²⁾ | 825 | 478 | — | — | 478 |
| Total | 41 811 \$ | 492 \$ | 23 \$ | 1 158 \$ | 1 636 \$ |

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 30 juin 2020 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 30 juin 2020 a augmenté de 659 M\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à 1 636 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable au recul des marchés boursiers et à la hausse de la valeur de la garantie de versement des rentes qui découle de la baisse des taux d'intérêt au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 30 juin 2020, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019) et à 12 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice (11 M\$ pour la période correspondante de 2019), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 30 juin 2020, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 11 M\$ par rapport au 31 décembre 2019, pour se chiffrer à 762 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 30 juin 2020, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 30 juin 2020 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 54 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 53 M\$ au 31 décembre 2019).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Lifeco. Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 30 juin 2020, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 385 actions d'une valeur de 8 884 M\$ au 31 décembre 2019).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres

Au 30 juin 2020, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres de la compagnie s'établissait à 22,7 G\$, contre 23,4 G\$ au 31 décembre 2019. Cette diminution est principalement attribuable à la conversion d'actions ordinaires en actions privilégiées classées à titre de passifs de 1,0 G\$ et à la baisse du surplus cumulé de 0,9 G\$ découlant du paiement de dividendes sur actions ordinaires, facteurs contrebalancés en partie par un bénéfice net de 1,3 G\$.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL
LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 30 juin 2020, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 5,2 G\$ (6,6 G\$ au 31 décembre 2019) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 79,0 G\$ (76,5 G\$ au 31 décembre 2019). La diminution de 1,4 G\$ de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme s'explique principalement par l'acquisition d'actions et l'augmentation des actifs donnés en garantie à l'égard des dérivés. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales de verser des dividendes à la compagnie. Se reporter à la rubrique Répercussions de la pandémie de COVID-19 – Réponse des gouvernements et des organismes de réglementation, pour une analyse plus détaillée du contexte actuel.

FLUX DE TRÉSORERIE

| Flux de trésorerie | Pour les trimestres clos les | | Pour les semestres clos les | |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | | | |
| Exploitation | 1 046 \$ | 1 317 \$ | 1 721 \$ | 1 970 \$ |
| Financement | (331) | (1 639) | (900) | (2 141) |
| Investissement | (840) | 51 | (1 023) | 80 |
| | (125) | (271) | (202) | (91) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (83) | (70) | 29 | (102) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période | (208) | (341) | (173) | (193) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 3 271 | 3 059 | 3 236 | 2 911 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 3 063 \$ | 2 718 \$ | 3 063 \$ | 2 718 \$ |

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 208 M\$ par rapport au 31 mars 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 046 M\$, une baisse de 271 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 331 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes sur actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 840 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 173 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 721 M\$, une baisse de 249 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 900 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes sur actions ordinaires. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 023 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV au 30 juin 2020 de la Canada Vie était de 132 % (alors que le ratio du TSAV consolidé de la Great-West était de 135 % au 31 décembre 2019).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

| Ratio du TSAV | 30 juin 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Capital de première catégorie | 11 330 \$ | 11 952 \$ |
| Capital de deuxième catégorie | 4 709 | 3 637 |
| Total du capital disponible | 16 039 | 15 589 |
| Provision d'excédent et dépôts admissibles | 13 341 | 12 625 |
| Total des ressources en capital | 29 380 \$ | 28 214 \$ |
| Capital requis | 22 296 \$ | 20 911 \$ |
| Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾ | 132 % | 135 % |

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités aux risques

Cette section inclut des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur son ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera tel qu'il a été indiqué.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 juin 2020 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

| Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse | 30 juin 2020 | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Hausse de 20 % | Hausse de 10 % | Baisse de 10 % | Baisse de 20 % |
| Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV | 2 points | 1 point | (0 point) | (1 point) |

Taux d'intérêt

La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, et vice-versa. Des taux d'intérêt plus bas donnent lieu à une augmentation de la valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie. Ces estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles.

| Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement | 30 juin 2020 | |
|--|-------------------|-------------------|
| | Hausse de 50 p.b. | Baisse de 50 p.b. |
| Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV | (2 points) | 2 points |

Les estimations de sensibilité ne tiennent pas compte de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences relatives au taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur l'un de quatre scénarios. La détermination du scénario pertinent dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Au cours du premier trimestre, le BSIF a présenté un calcul de nivellement temporaire pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des taux d'intérêt. Le calcul de nivellement temporaire établit la moyenne des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive. Selon les estimations, une modification qui mènerait à un scénario plus défavorable entraînerait une baisse de 5,5 points du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sur la période de six trimestres suivante, en supposant qu'aucun retour à un scénario plus bénéfique ne soit effectué pendant le reste de la période de six trimestres.

Mesures réglementaires du BSIF liées à la COVID-19

Le BSIF offre un allègement de capital aux compagnies d'assurance en raison du contexte économique lié à la COVID-19. Le BSIF a annoncé que les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les emprunts ne nécessiteront pas de hausse des exigences de capital sur les prêts hypothécaires, les contrats de location et les autres types de prêts. Les reports de paiement d'une période maximale de six mois sur les primes ne se traduiront pas non plus par une augmentation des exigences de capital. L'allègement de capital fourni par cette mesure temporaire n'est pas significatif pour la compagnie.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 comprend de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance émis et aux contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière.

NOTATIONS

La compagnie a reçu d'excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de chaque agence de notation. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2020, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d'autres grandes sociétés liées sur le marché de l'assurance au Canada et leur situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

| Agence de notation | Mesure | Notation |
|------------------------------------|--------------------------------|-------------|
| A.M. Best Company | Santé financière | A+ |
| DBRS Morningstar | Notation de l'émetteur | AA |
| | Santé financière | AA |
| | Créances de second rang | AA (faible) |
| Fitch Ratings | Santé financière de l'assureur | AA |
| | Créances de second rang | A+ |
| Moody's Investors Service | Santé financière de l'assureur | Aa3 |
| Standard & Poor's Ratings Services | Santé financière de l'assureur | AA |
| | Créances de second rang | AA- |

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et des pertes éventuelles. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance des risques et des politiques connexes de la compagnie, ce qui comprend la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires. La gestion des risques et les pratiques relatives au contrôle de la compagnie n'ont subi aucune modification importante au cours du deuxième trimestre de 2020. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2019 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2020 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Aux termes des modifications, la date d'entrée en vigueur de la norme, soit le 1^{er} janvier 2023, a été confirmée. En outre, l'IASB a confirmé le report de l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2023, afin que les dates d'entrée en vigueur d'IFRS 9 et d'IFRS 17 restent les mêmes.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans l'état consolidé du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial.

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications précisent les coûts qui doivent être pris en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

En mai 2020, l'IASB a publié les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications s'appliquant à la compagnie relativement à deux normes, soit IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin d'offrir aux preneurs une exemption optionnelle de la nécessité d'évaluer si un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la pandémie de COVID-19 constitue une modification d'un contrat de location. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que cette modification n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2020.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures n'aura d'incidence sur la compagnie, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2019.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux normes IFRS aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Le total des primes et dépôts exclut la prime cédée initiale liée à la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, des activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les semestres clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
| Montants présentés dans les états financiers | | | | | |
| Primes reçues, montant net (produits d'assurance vie, de rentes garanties et d'assurance maladie) | 9 630 \$ | 8 994 \$ | 9 550 \$ | 18 624 \$ | 17 961 \$ |
| Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) | 4 275 | 5 745 | 4 931 | 10 020 | 10 030 |
| Primes et dépôts présentés dans les états financiers | 13 905 | 14 739 | 14 481 | 28 644 | 27 991 |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) | 520 | 812 | 830 | 1 332 | 1 641 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 5 009 | 7 194 | 4 155 | 12 203 | 13 056 |
| Réintégrer : activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis – primes de réassurance cédées initiales | — | — | 701 | — | 701 |
| Total des primes et dépôts | 19 434 \$ | 22 745 \$ | 20 167 \$ | 42 179 \$ | 43 389 \$ |

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux normes IFRS qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie.

L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.

Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Actif administré

| | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 30 juin 2019 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Total de l'actif selon les états financiers | 371 174 \$ | 353 918 \$ | 360 950 \$ |
| Actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 71 592 | 67 077 | 65 117 |
| Total de l'actif géré | 442 766 | 420 995 | 426 067 |
| Autres actifs administrés | 72 525 | 66 468 | 63 239 |
| Total de l'actif administré | 515 291 \$ | 487 463 \$ | 489 306 \$ |

Souscriptions

Les souscriptions sont une mesure non conforme aux normes IFRS pour laquelle il n'existe aucune mesure comparable aux termes des normes IFRS et qui constitue un indicateur de la croissance des nouvelles affaires. Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :

- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
- Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.

- Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
- Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Incidence des fluctuations des devises

Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur les bilans consolidés de la compagnie comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant » et « incidence des fluctuations des devises ». Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 1^{er} janvier 2020, la compagnie a émis des actions privilégiées de catégorie A, série 6, à Lifeco, sa société mère. Les actions privilégiées de catégorie A, série 6, de la compagnie sont assorties des caractéristiques suivantes : une valeur de rachat totale de 1 G\$, soit 25 \$ par action, un taux de dividende cumulatif annuel de 6,25 %, payable trimestriellement, et une date de rachat obligatoire, soit le 1^{er} janvier 2045. Elles sont classées à titre de passifs. Les dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passifs sont comptabilisés dans les charges financières.

Le 4 août 2020, Lifeco a annoncé la vente proposée de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie), une société liée à la compagnie. Il s'agit d'une transaction entre parties liées qui a fait l'objet de vérifications additionnelles en matière de gouvernance et de contrôle diligent afin de s'assurer qu'elle s'effectue conformément aux conditions du marché. La transaction proposée sera assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires, et devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2020.

Aucune autre transaction entre parties liées n'a changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

CONVERSION DES DEVICES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

| Conversion des devises Périodes closes les | 30 juin 2020 | 31 mars 2020 | 31 déc. 2019 | 30 sept. 2019 | 30 juin 2019 | 31 mars 2019 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Dollar américain | | | | | | |
| Bilan | 1,36 \$ | 1,40 \$ | 1,30 \$ | 1,32 \$ | 1,31 \$ | 1,34 \$ |
| Produits et charges | 1,39 \$ | 1,34 \$ | 1,32 \$ | 1,32 \$ | 1,34 \$ | 1,33 \$ |
| Livre sterling | | | | | | |
| Bilan | 1,68 \$ | 1,74 \$ | 1,72 \$ | 1,63 \$ | 1,66 \$ | 1,74 \$ |
| Produits et charges | 1,72 \$ | 1,72 \$ | 1,70 \$ | 1,63 \$ | 1,72 \$ | 1,73 \$ |
| Euro | | | | | | |
| Bilan | 1,52 \$ | 1,55 \$ | 1,46 \$ | 1,44 \$ | 1,49 \$ | 1,50 \$ |
| Produits et charges | 1,53 \$ | 1,48 \$ | 1,46 \$ | 1,47 \$ | 1,50 \$ | 1,51 \$ |

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur le site www.sedar.com.



La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3
Membre du groupe de sociétés de Power Corporation®

canadavie.com

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce
de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.